



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection Pédagogique Régionale
Établissements et Vie scolaire
Lettre de rentrée**

Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par :

Les IA IPR EVS

Rectorat de Montpellier

31 rue de l'Université

CS 39004

34064 Montpellier Cedex 2

Montpellier, le 20 septembre 2021

Les Inspecteurs d'Académie – Inspecteurs Pédagogiques
Régionaux Établissements et Vie Scolaire

à

Mesdames et messieurs les professeurs-documentalistes
Mesdames et messieurs les Conseillers Principaux
d'Éducation

S/c de

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement
Madame et messieurs les directeurs académiques des
services de l'Éducation nationale

Objet : **lettre de rentrée des IA-IPR Etablissement et Vie scolaire, Année scolaire 2021-2022**

Chères et chers collègues,

Avant tout, nous souhaitons la bienvenue à celles et ceux qui entrent dans le métier ainsi qu'à celles et ceux qui viennent de rejoindre l'académie de Montpellier.

C'est dans un contexte toujours particulier que nous nous retrouvons cette année, mais avec certainement l'envie et assurément le besoin que tout se déroule le plus normalement possible.

Vous avez été destinataires de la lettre de rentrée des corps d'inspection du second degré. Nous vous invitons à en prendre connaissance si ce n'est déjà fait. En s'adressant à tous les enseignants et personnels éducatifs des établissements, quels que soient leur discipline ou champ d'action, ce document met l'accent sur la cohérence et la plus-value du travail collectif, à travers les priorités à partager tout au long de cette année scolaire et indique les liens d'accès à un certain nombre de ressources importantes : plan de continuité pédagogique, dispositifs « devoirs faits » et « e-devoirs faits », dispositif « je réussis au lycée », « guide de l'évaluation au lycée », ...

L'inspection « Établissement et Vie scolaire » de son côté, tient à attirer votre attention sur certains points pour lesquels, dans vos champs d'intervention respectifs et domaines de compétences spécifiques, vous contribuez à assurer à chaque élève les meilleures chances de réussite scolaire et d'insertion sociale et professionnelle. Nos préconisations pour cette nouvelle année scolaire s'inscrivent tout d'abord dans les priorités transversales, qui engagent les équipes pédagogiques et éducatives à se mobiliser tout particulièrement sur les orientations suivantes :

- **Les valeurs de la République** : l'école continue de veiller à promouvoir, transmettre et faire respecter les valeurs de la République et la laïcité, de dispenser à tous une culture humaniste. Sur ce volet, votre action, qu'elle se situe au niveau de la lutte contre les violences et le harcèlement (programme pHARe), de l'éducation à l'égalité filles-garçons, de l'acquisition de compétences en éducation aux médias et à l'information, de la responsabilisation et de l'engagement de l'élève, est essentielle et pleinement constitutive de la formation de l'élève. Votre attention sera davantage portée au développement de la citoyenneté participative et à trouver du sens aux apprentissages. Le pôle académique valeurs met à votre disposition un livret « faire vive les valeurs de la République » (disponible en ligne). Dans ce cadre, 70

personnels « référents valeurs » ont été formés en 2020-2021 et peuvent accompagner les équipes sur ce sujet.

- **La contribution à l'acquisition des savoirs** : les évaluations diagnostiques en début d'année permettent de déterminer les besoins de chaque élève et d'assurer ainsi un accompagnement personnalisé afin de combler les lacunes et consolider la suite de la scolarité. En qualité de CPE ou de professeurs-documentalistes, votre action au sein des équipes de l'établissement dans le **suivi et l'accompagnement de l'élève** se situe tant au niveau de l'accompagnement personnalisé, de l'élaboration du parcours d'orientation, de la détection du **décrochage scolaire**, qu'à celui de la relation avec les parents, de la mise en œuvre ou de la participation à des dispositifs d'aide, complémentaires à ceux qui existent comme le programme « devoirs faits et, depuis cette année, « devoirs faits à la maison ». Par ailleurs, l'accent est mis cette année sur la **lecture, déclarée grande cause nationale (plan lecture)** ainsi que sur le parcours artistique et culturel (Pass culture à partir de janvier 2022 pour tous les collégiens à partir de la 4^{ème} jusqu'à la terminale). L'apparition du **Grand oral** aux épreuves du baccalauréat impose une réflexion sur le parcours d'apprentissage des compétences langagières tout au long de la scolarité. La **certification PIX** se poursuit, qui hors champ d'une discipline, les concerne toutes, et rejoint à bien des niveaux le champ de l'EMI et celui de la formation citoyenne. Votre action, adossée à vos missions, dans ces domaines, a tout son sens.
- **L'action collective** : quel que soit le champ d'intervention, quelles que soient les spécificités « métier », l'action de chacun prend d'autant plus de sens qu'elle s'inscrit dans une **culture commune**. Non seulement au niveau de l'échange de pratiques avec ses « pairs métiers » mais aussi dans une approche collective de l'action à mener auprès des élèves pour garantir à chacun, en veillant au respect de l'égalité des chances, une insertion professionnelle ambitieuse, un épanouissement personnel et l'exercice d'une citoyenneté éclairée. La culture commune au sens large passe aussi par la participation en établissement à tous les temps de concertation dans lesquels votre expertise peut constituer une plus-value et celle de vos collègues élargir votre réflexion.

Pour conforter cette culture commune, outre les **outils collaboratifs**, les **réunions de bassin** sont des temps d'échanges qui permettent de croiser les expériences, d'enrichir ses pratiques et de réfléchir sur son action. Elles constituent en cela de réels modules de formation et de développement professionnel. Pour aller dans ce sens, nous allons réactiver l'animation du réseau des animateurs de bassin et dans la mesure du possible, les réunions de bassin. A ce dispositif formateur s'ajoutent les modules inscrits **au PAF ainsi que les formations territorialisées** dans lesquels la culture commune « entre pairs disciplinaires » s'élargit à l'interdisciplinarité et à l'inter-catégorialité. Nous vous invitons à consulter le PAF, y compris les pages hors de votre champ de spécialité.

Nous vous remercions pour votre engagement quotidien, passé et à venir, au service de la réussite de tous les élèves. Nous vous souhaitons une excellente année scolaire. Nous vous réitérons toute notre confiance et restons à votre écoute pour vous accompagner dans l'exercice de vos missions.

Frédéric Blasco, Djemai Lassoued, Isabelle Mercier, Pierre Quef
IA IPR EVS

Ressources

Circulaire de rentrée 2021 : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo25/MENE2119494C.htm>

Dossier de rentrée ministre <https://www.education.gouv.fr/l-ecole-de-la-republique-annee-scolaire-2021-2022-324650>

Dossier de rentrée rectrice : <https://www.ac-montpellier.fr/cid159353/rentree-2021-dossier-de-presse-2021.html>

Projet d'académie 2019-2022 : <https://www.ac-montpellier.fr/cid87328/le-projet-academie.html>

Compétences numériques, certification PIX : <https://www.ac-montpellier.fr/pid39294/pix.html> et <https://www.pearltrees.com/t/certification-competences/les-parcours-pix-orga/id3083765>

Programme PHARe de lutte contre le harcèlement : <https://www.education.gouv.fr/lancement-du-programme-phare-rentree-2021-generalisation-tous-les-etablissements-du-programme-de-323432>

Nouveau lycée général et technologique – un guide pour l'évaluation:

<https://eduscol.education.fr/2688/nouveau-lycee-general-et-technologique-guide-de-l-evaluation>

Ressources pôle académique « valeurs » : <https://www.ac-montpellier.fr/pid32186/pole-valeurs.html>

Livret réalisé par le pôle valeurs : <https://accolad.ac-montpellier.fr/section/etablissement/politique-et-animation-educative/appropriation-des-valeurs-de-la-republique-snu-reserve-citoyenne>

Plan Académique de Formation : <https://accolad.ac-montpellier.fr/section/ma-carriere/formation-continue/se-former>.

Nous vous invitons également à veiller à l'inscription des A.E.D aux journées organisée par la DAFPEN (contact Mme Bulle 04.67.91.50.85, geraldine.bulle@ac-montpellier.fr)

Composition de l'équipe EVS académique 2021-2022 et répartition géographique des inspecteurs

Inspecteurs d'Académie – Inspecteurs Pédagogiques Régionaux :

- Frédéric BLASCO : coordonnateur du groupe EVS et référent académique personnels de direction, département de l'Aude, département de l'Hérault (bassins : centre-Hérault, Béziers)
- Djemai LASSOUED : référent académique CPE, département de l'Hérault (bassins : Montpellier sud, bassin de Thau), département du Gard (bassin : Gard Sud Est), département de la Lozère
- Isabelle MERCIER : référente académique Documentation, département du Gard (bassins : Gard Nord-Est, Gard Nord-Ouest, Gard Sud-Ouest), département de l'Hérault (bassin : Montpellier Nord)
- Pierre QUEF : département des Pyrénées orientales, Andorre, département de l'Hérault (bassins : Lunel, pic St loup)

Chargées de mission d'inspection :

- Anne LAVAL, Anne-Valérie MILLE-FRANC, Paul ROUFFIA: documentation
- Pascale CAMMAN-CANATO, Delphine FRANCOIS, Laurence TESTUT: vie scolaire, éducation

Professeurs formateurs académiques (PFA) :

- Magalie BOSSUYT et Alix FREDIANI : documentation
- Julie BLANC et Pascal LUU-VAN : vie scolaire, éducation

Interlocuteurs académiques au numérique (IAN) :

- Delphine LAURENT : documentation
- Émilie GARDES : vie scolaire, éducation

Webmestres des sites disciplinaires :

- Marie ALVARO : documentation
- Marie FRANCOIS : vie scolaire, éducation

Coordination des bassins :

- Véra ROTH : documentation
- N.N. : vie scolaire, éducation

Production de ressources :

- Fanette BIANCHI : documentation
- N.N. : vie scolaire, éducation